



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ F.S.S.P.X. Le Moulin du Pin F - 53290 BEAUMONT-PIED-DE-BOEUF

La Prière à l'Immaculée Conception, prière montfortaine !

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

Saint Pie X était un fervent admirateur du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*¹. A l'occasion de la préparation du *Cinquantième* de la proclamation du dogme de l'*Immaculée Conception*², il va composer une magnifique prière d'inspiration montfortaine³, sa célèbre *Prière à l'Immaculée Conception* que voici : *Vierge très sainte qui avez plu au Seigneur et êtes devenue sa Mère, Vierge Immaculée dans votre corps, dans votre âme, dans votre foi et dans votre amour, de grâce, regardez avec bienveillance les malheureux qui implorent votre puissante protection. Le serpent infernal, contre lequel fut jetée la première malédiction, continue hélas ! à combattre et à tenter les pauvres fils d'Eve. Ah ! vous, ô notre Mère bénie, notre Reine et notre Avocate, vous qui avez écrasé la tête de l'ennemi dès le premier instant de votre conception, accueillez nos prières, et nous vous en conjurons, unis à vous en un seul cœur, présentez-les devant le trône de Dieu, afin que nous ne nous laissions jamais prendre aux embûches qui nous sont tendues, mais que nous arrivions tous au port du salut, et qu'au milieu de tant de périls, l'Eglise et la société chrétienne chantent encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix. Ainsi soit-il !*

Trois thèmes montfortains majeurs sont assumés par saint Pie X dans cette prière : la *Triple Couronne de la Sainte Vierge*, le *Protévangile* et le recours à *Marie Reine des Cœurs*.

Saint Louis-Marie Grignon de Montfort fait allusion, dans son *Traité*, à l'ouvrage du Père Poiré, jésuite, intitulé *la Triple Couronne de la Sainte Vierge*⁴. Il en a fait un résumé dans sa consécration. La Couronne d'Excellence : « *Je vous salue donc, ô Marie Immaculée, tabernacle vivant de la Divinité, où la Sagesse éternelle cachée veut être adorée des anges et des hommes* ». La Couronne de Puissance : « *Je vous salue, ô Reine du ciel et de la terre, à*

l'empire de qui tout est soumis, tout ce qui est au-dessous de Dieu ». La Couronne de Miséricorde : « *Je vous salue, ô Refuge assuré des pécheurs, dont la miséricorde n'a manqué à personne* ».

Parallèlement, saint Pie X fait un hommage à la triple couronne de la Vierge Marie. Couronne d'Excellence : « *Vierge très sainte qui avez plu au Seigneur et êtes devenue sa Mère. Vierge Immaculée dans votre corps, dans votre âme, dans votre foi et dans votre amour...* ». Couronne de Puissance : « *Regardez [ceux] qui implorent votre puissante protection* ». Couronne de Miséricorde : « *Regardez avec bienveillance les malheureux...* ». Avant de faire allusion au *Protévangile*, il fait un nouvel appel aux trois Couronnes d'Excellence, de Puissance et de Miséricorde de la mère de Dieu : « *Ah ! Vous, ô notre Mère bénie, notre Reine et notre Avocate...* ». On retrouve enfin ce triple thème dans la conclusion : « *...l'hymne de la délivrance* » : couronne de Miséricorde ; « *...de la victoire* » : Couronne de puissance ; « *...et de la paix* » : couronne d'Excellence.

Puis, saint Pie X fait allusion au *Protévangile*⁵, et demande à la Vierge Marie d'accomplir la mission que Dieu lui a confiée et qui a été prophétisée dès le péché originel : « *Le serpent infernal, contre lequel fut jetée la première malédiction, continue hélas ! à combattre et à tenter les pauvres fils d'Eve* ». Voici ensuite le passage faisant appel à la victoire de l'Immaculée : « *...Afin que nous ne nous laissions jamais prendre aux embûches qui nous sont tendues, mais que nous arrivions tous au port du salut, et qu'au milieu de tant de périls, l'Eglise et la société chrétienne chantent encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix* ».

Voici enfin l'allusion au titre de *Marie Reine des Cœurs*⁶ : « *...Accueillez nos prières, et nous vous en conjurons, unis à vous en un seul cœur, présentez-les devant le trône de Dieu...* ».

La prière de saint Pie X est donc, sans aucun doute, une prière mariale montfortaine. ✠

Abbé Guy Castelain+

¹ Cf. Bulletins n°s 41, 88 et 114, disponibles sur le site *La Porte Latine*.

² Lettre du 8 septembre 1903, *Se è Nostro dovere*.

³ Au moment où saint Pie X compose cette prière (septembre 1903), il est probablement en train de relire le *Traité de la vraie dévotion* [VD] en vue de la rédaction de son encyclique mariale *Ad diem illum* du 2 février 1904.

⁴ VD 26. Relire le bulletin n° 32, disponible sur le site *La Porte Latine*

⁵ Genèse, III, 15 ; « pivot » du *Traité* de Montfort commenté en VD 51-54.

⁶ VD 38.



L'examen de conscience médité dans les mystères du Rosaire

Premier mystère glorieux La Résurrection

Nous Vous offrons, Seigneur Jésus, cette première dizaine en l'honneur de votre Résurrection glorieuse, et nous Vous demandons, par ce mystère et par l'intercession de votre sainte Mère, une foi vive et la ferveur dans votre service. Ainsi soit-il.

Notre Père... (Sur la vie de Foi)

[Puis aux 10 Ave :]

1. Je ne récite jamais l'acte de foi et/ou ne récite jamais le *Credo* (le *Je crois en Dieu*).
2. Je ne donne pas un plein assentiment de foi à tout ce que l'Eglise propose à croire comme révélé (de Tradition) et comme devant être cru.
3. Ma piété s'appuie principalement sur les apparitions privées. Je donne un assentiment de foi à des apparitions non reconnues par l'Eglise.
4. Je confonds la vie spirituelle avec la vie intellectuelle. Je n'ai pas assez de vraie piété.
5. Ma piété est plus guidée par mes sentiments que par la saine doctrine catholique.
6. J'ai des doutes sur la foi à cause de mes mauvaises lectures et/ou mauvaises fréquentations. Je ne lutte pas contre ces tentations.
7. Je ne fais jamais de lectures religieuses par paresse intellectuelle et/ou spirituelle.
8. Je n'approfondis pas et n'affermis pas ma foi par de bonnes lectures appropriées.
9. J'ai des lacunes dans mes connaissances religieuses ; j'en ai conscience et n'y porte pas remède par des lectures choisies en conséquence.
10. Je consacre mes temps de lecture à des sujets secondaires et néglige les sujets essentiels, spécialement ceux qui concernent la foi.

Gloire au Père... [Puis :]

Grâces du mystère de la Résurrection de Jésus, descendez dans nos âmes et rendez-les vraiment fidèles. Ainsi soit-il.

Veillez ne pas oublier...

la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception du 29 novembre au 7 décembre 2014.

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

Rappel du plan : introduction (1-13). **Partie I.** De la vraie dévotion en général (14-119). - **Chapitre I.** Nécessité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge (14-59). - **Chapitre II.** Nature de la vraie dévotion à la Sainte Vierge (60-119). - **Article I.** Les vérités fondamentales (61-89). - **Article II.** Marques essentielles de la vraie et de la fausse dévotion à Marie (90-114). **Section I.** Les marques de la fausse dévotion (92-104). **Section II.** Les marques de la vraie dévotion (105-110). § 1. La vraie dévotion est intérieure (106). § 2. La vraie dévotion est tendre (107). § 3. La vraie dévotion est sainte (108). § 4. La vraie dévotion est constante (109). § 5. La vraie dévotion est désintéressée (110), suite et fin (111 à 114).

§ 5 – suite et fin (111-114)

Dans les numéros suivants (111-114), le bienheureux se laisse prendre par l'idée qu'il vient d'émettre, à savoir : *le concours précieux et efficace que son livre apportera à la formation de vrais dévots à Marie.*

Ce livre peut y concourir malgré ses imperfections. Montfort dit beaucoup de choses sur Marie, mais il en passe une infinité d'autres, soit par ignorance, soit par incapacité de rendre sa pensée, soit par défaut de temps (rappelons-nous que le Traité fut écrit très rapidement). Malgré tout, non à cause de la part de l'homme, mais à cause de la grâce divine, ce petit écrit, tombant entre les mains d'une âme bien née, est capable de lui découvrir le prix et l'excellence de la vraie dévotion. Aussi, sur le point d'entreprendre la rédaction de sa deuxième partie, celle qui concerne spécialement la dévotion du Saint Esclavage, souhaiterait-il de l'écrire avec son sang, dans l'espoir d'accorder ainsi plus de poids aux vérités qu'il va enseigner (111- 112).

Non seulement son livre pourra avec la grâce du Saint-Esprit produire cet effet, mais le bienheureux espère qu'il en sera ainsi : « *Tôt ou tard la très sainte Vierge aura plus d'enfants, de*

serviteurs et d'esclaves d'amour que jamais, et par ce moyen Jésus-Christ régnera dans les cœurs plus que jamais » (113).

Ce qui transforme son espérance en certitude ce sont les *persécutions* diaboliques qui se déchaîneront sur ce *petit livre*, contre son *auteur* et contre ses *lecteurs*.

Nous avons dit précédemment que l'avenir devait donner raison à ces vues prophétiques, du moins pour ce qui concerne l'acharnement des jansénistes contre le Père de Montfort, et la rage des révolutionnaires contre son petit écrit. Mais les persécutions ne manquent pas non plus contre ceux qui suivent sa doctrine et la mettent en pratique. Loin de l'abattre, cette pensée l'excite plutôt ; loin de déplorer le fait, il s'en réjouit : « *Mais qu'importe ! Mais tant mieux ! Cette vue m'encourage et me fait espérer un grand succès !* »

Succès de diffusion, certes ! Bien peu de livres de piété comptent un si grand nombre d'éditions. Succès plus encore intérieur par la multitude d'esclaves de Marie que ce livre a suscités dans le monde : un grand succès : « *C'est-à-dire un grand escadron de braves et vaillants soldats de l'un et de l'autre sexe pour combattre le monde, le diable et la nature corrompue dans les temps périlleux qui vont arriver plus que jamais.* »¹

Rapprochées de la dernière phrase du n° 110, où le Père de Montfort affirme avoir prêché cette dévotion en public et en particulier pendant bien des années ; rapprochées également des numéros 99 et 100, où le saint missionnaire recommande sa dévotion même aux pécheurs pour sortir de leur état, ces paroles prouvent que personne n'est exclu a priori de la pratique de cette dévotion, dès lors qu'il est animé de bonne volonté et cherche loyalement le meilleur moyen de plaire à Dieu.

Evidemment, nous verrons au n° 119 que les résultats obtenus seront bien différents selon la générosité des âmes qui se consacreront à la Vierge. Cependant, à un degré plus ou moins grand toutes seront esclaves de Marie.

A suivre...

¹ Au sujet de ce n° 114, on pourra relire le bulletin n° 88 sur le tricentenaire de la rédaction du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* de saint Louis-Marie Grignion de Montfort (disponible sur le site *La Porte Latine*).

En 2015, quatre Retraites Mariales Montfortaines en France, soit 100 places !



❖ Retraite à Unieux (42)

du 9 au 14 février 2015 (mixte, 24 places)

Prédicateurs :

abbés C. Mestre et O. du Châtelet

Renseignements et inscriptions :

abbé P. Barrère ☎ 04.77.40.20.55.

❖ Retraite au Trévoux (29)

du 6 au 11 juillet 2015 (mixte, 24 places)

Prédicateurs :

abbés G. Castelain et L.-M. Turpault

Renseignements et inscriptions :

abbé G. Castelain ☎ 06.38.79.52.73.

❖ Retraite à L'Etoile du Matin (57)

du 20 au 25 juillet 2015 (mixte, 36 places)

Prédicateurs :

abbés G. Castelain et L.-M. Turpault

Renseignements et inscriptions :

abbé L.-M. Turpault ☎ 03.87.06.53.90.

❖ Retraite au Moulin du Pin (53)

du 7 au 12 décembre 2015 (mixte, 16 places)

Prédicateurs :

abbés G. Castelain et O. du Châtelet

Renseignements et inscriptions :

abbé G. Castelain ☎ 06.38.79.52.73.

Vous voulez des prêtres supplémentaires ?

Autour de votre aumônier, participez au

12° Pèlerinage des 33 Pénitents

le samedi 15 novembre 2014

Thouars-Saumur, soit 35 km

et un Rosaire pour les vocations
(hommes et jeunes gens seulement)

Renseignements et inscriptions :

abbé G. Castelain ☎ 06.38.79.52.73.



Le détournement conciliaire du Père de Montfort...



En juin 2013, a été édité un livre de Bertrand Lemaire intitulé *En haute mer avec Grignon de Montfort. Jean-Paul II, le pape François, Marthe Robin*, aux éditions CCFO. C'est une biographie du Père Grignon élaborée sous forme d'interview à partir de l'excellent ouvrage du Père Louis Le Crom (Clovis, 2003) et agrémentée d'illustrations réalisées spécialement pour l'occasion. **Un ouvrage attrayant et original, mais entaché d'esprit conciliaire.**

On peut lire, page 132, que Jean-Paul II fit du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* son livre de chevet, ce qui est probablement vrai. On peut lire aussi page 192, que le même traité a constitué, pour ce pape, « une figure de référence significative » qui l'a « illuminé dans les moments importants de la vie » (audience du 13 octobre 2000). Et l'auteur de commenter : « Jean-Paul II semble avoir choisi le Père de Montfort pour le placer au cœur de l'Eglise du novo millennio, désirant même en faire un docteur de l'Eglise ! » A la page 210, il émet même ce souhait : « Puisse l'étude du Doctorat du Père de Montfort, initié sous le pontificat de Jean-Paul II pour le bien de l'Eglise du troisième millénaire, être poursuivie par le pape François dont les charismes semblent si proches de ce Maître Spirituel. »

La réalité est tout autre. Tout d'abord, **le doctorat du Père de Montfort n'a pas été initié sous Jean-Paul II.** C'est le cardinal Mercier (+1926) qui avait composé une prière ayant un triple objet : 1) la définition dogmatique de la Médiation universelle de toutes grâces de la Vierge Marie ; 2) la canonisation du bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort ; 3) l'attribution au nouveau saint du titre de docteur de l'Eglise de cette médiation universelle. Au Congrès marial de Québec de 1929, le Père Guinefoleau, montfortain, signale le retentissement qu'a eu la prière du cardinal déjà mentionnée : « Jusqu'ici plus de cinq cents évêques ont répondu à son appel, formulant, ainsi, une sorte de référendum de l'Eglise enseignante. » Sur ce sujet, on relira avec profit l'étude sur *Montfort docteur de l'Eglise de la Médiation universelle de Marie (Marie Médiatrice, Clovis, 2007)*, disponible dans la bibliothèque de la *Confrérie* sur le site de *La Porte Latine*.

Ensuite, **Jean-Paul II n'a pas cherché à faire du Père de Montfort un docteur de l'Eglise au sens traditionnel du terme**, il a même stoppé la cause parce que le père de Montfort est un homme de Tradition catholique. Dans une lettre datée du 2 août

2001 (réf. Prot. N. 2289-5/00), la *Congrégation pour la cause des saints* a fait connaître aux Pères montfortains, « la décision approuvée par le Saint-Père (Jean-Paul II) que la *Congrégation pour la doctrine de la Foi* (dont le cardinal Ratzinger était le préfet) a signifiée à ce dicastère, au sujet de la concession du titre de docteur de l'Eglise à saint Louis-Marie Grignon de Montfort ». Suit la réponse qui est clairement négative : « Dans les écrits du saint se trouvent des unilatéralités qui compromettent l'équilibre de sa synthèse de la foi et, par conséquent, - au moins dans la situation actuelle - le titre de docteur de l'Eglise ne peut lui être reconnu ». Traduction de ce charabia conciliaire : les écrits du Père de Montfort sont trop catholiques et trop traditionnels ; ils comportent des éléments inacceptables par les autres religions, en général, et les frères séparés, en particulier, c'est-à-dire les protestants qui ne veulent pas entendre parler de la Médiation universelle de la Vierge Marie ; cet aspect met en péril la doctrine conciliaire de l'œcuménisme ; donc, dans l'état actuel de ses écrits, on peut lui décerner le titre de docteur de l'Eglise, c'est-à-dire de l'église conciliaire ! On relira, sur cette question, le bulletin n° 78 (mai 2011).

Enfin, dans une *Lettre aux familles montfortaines sur la doctrine mariale de leur saint fondateur* pour le cent soixantième anniversaire de la publication du *Traité de la vraie dévotion*, **Jean-Paul II donnait la véritable clef du doctorat qu'il désirait pour Montfort** : « C'est à la lumière du Concile que doit aujourd'hui être relue et interprétée la doctrine montfortaine » (*L'Osservatore Romano*, n° 3 du 20 janvier 2004, pp. 2 et 3). Il faudra donc reformuler ou déformer les écrits de Montfort pour les conformer aux principes conciliaires. Quand ce travail sera fait, alors on rouvrira le dossier pour lui attribuer le titre de docteur de l'Eglise, c'est-à-dire de l'église conciliaire. Le prix à payer en sera donc, selon la technique moderniste bien décrite par saint Pie X dans *Pascendi* (1907) : défiguration du petit écrit du Père Grignon, puis transfiguration conciliaire. Sur ce problème, on relira l'article intitulé *L'autorité du Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* paru dans *Le Sel de la Terre* n° 84 (printemps 2013).

Abbé Guy Castelain+

❖ **2076 membres** au 31 octobre 2014.

❖ **Le samedi 1^{er} novembre 2014, la sainte Messe** sera célébrée pour les membres vivants et défunts.

Ce jour-là, les membres peuvent gagner une indulgence plénière (aux cond. hab.).



❖ **Responsable de la publication :**

Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.

❖ **La Confrérie sur Internet :** *La Porte Latine*.

❖ **Impression :** *Graphimaine*, Sablé-sur-Sarthe (72)